

## Communiqué de presse

### Assemblée Générale Mixte et Conseil d'administration de McPhy Energy du 30 mai 2024

**Grenoble, le 30 mai 2024 – 18h15 CEST** – McPhy Energy (la « **Société** ») annonce que l'assemblée générale mixte de ses actionnaires qui s'est tenue ce jour (l'« **Assemblée** »), sous la présidence de son Président du Conseil d'administration (le « **Conseil** »), a approuvé l'ensemble des résolutions qui lui étaient soumises et notamment :

#### 1. **Approbation des comptes de l'année 2023**

L'Assemblée a approuvé les comptes sociaux, et l'allocation du résultat s'y rapportant, de la Société ainsi que les comptes consolidés du Groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

#### 2. **Gouvernement d'entreprise**

L'Assemblée a également approuvé :

- les politiques de rémunération des mandataires sociaux pour 2024 ainsi que l'ensemble des éléments composant la rémunération et les avantages de toute nature versés ou attribués au cours ou au titre de l'exercice 2023, au profit des mandataires sociaux de la Société et plus spécifiquement au Président du Conseil, Luc Poyer, et au Directeur Général, Jean-Baptiste Lucas ;
- la nomination et le renouvellement des mandats d'administrateur de :
  - Luc Poyer, et suivant décisions du Conseil d'administration de ce jour, son renouvellement aux fonctions de Président du Conseil ; et
  - Bpifrance Investissement, Eric Bruguière<sup>1</sup>, EDF Pulse Holding, Chart International Holdings et Régis Combaluzier<sup>2</sup>.
- La revue des statuts de la Société.

#### 3. **Transfert sur Euronext Growth**

L'Assemblée a donné au Conseil tous pouvoirs en vue du transfert du marché de cotation des titres de la Société du marché réglementé Euronext Paris (Compartiment C) vers le système multilatéral de négociation organisé Euronext Growth Paris. Par décision en date de ce jour, le Conseil a décidé de mettre en œuvre ce transfert. Pour de plus amples détails, il convient de se reporter au communiqué de presse dédié à ce sujet, également publié ce jour (<https://mcphy-finance.com/index.php/fr/publications-financieres/communiqués-de-presse>).

---

<sup>1</sup> L'Assemblée a également approuvé la ratification de sa cooptation par le Conseil en avril 2024.

<sup>2</sup> Cette nomination est sous réserve et à compter de la réalisation de l'émission des OCEANes et de la souscription afférente par EDF Pulse Holding. Se reporter au point 5 ci-dessous.

#### 4. Rachat d'actions et annulation d'actions auto-détenues

L'Assemblée a, par ailleurs, approuvé le renouvellement du programme de rachat d'actions<sup>3</sup> ainsi que l'autorisation au Conseil d'annuler tout ou partie des actions auto-détenues par la Société, dans les limites fixées par l'Assemblée. Par décision en date de ce jour, le Conseil a également décidé de mettre en œuvre ce programme.

#### 5. Autorisation des délégations relatives au projet d'émissions d'OCEANes

L'Assemblée a adopté les résolutions se rapportant au projet d'émissions d'obligations convertibles en actions ordinaires nouvelles et/ou échangeables en actions ordinaires existantes (OCEANes) réservées au bénéfice d'EDF Pulse Holding et de l'EPIC Bpifrance, agissant pour le compte de l'Etat français dans le cadre de la « convention French Tech Souveraineté » en date du 11 décembre 2020 et, le cas échéant, d'autres investisseurs entrant dans les catégories définies par la 29<sup>e</sup> résolution de l'Assemblée (l'« **Emission** »)<sup>4</sup>.

Par décision en date de ce jour, le Conseil, faisant usage des délégations ainsi accordées par l'Assemblée a décidé d'approuver le principe de l'Emission et de subdéléguer au Directeur Général sa compétence aux fins notamment de décider de procéder à l'Emission. Il est précisé que l'Emission reste soumise à l'approbation par l'Autorité des marchés financiers du prospectus relatif à la demande d'admission aux négociations des actions nouvelles à émettre sur conversion des obligations sur le marché réglementé d'Euronext à Paris.

Les actionnaires de la Société sont par ailleurs invités à consulter régulièrement les informations relatives à l'Emission publiées sur le site Internet de la Société, notamment à la rubrique « Opérations Financières » (<https://mcphy-finance.com/index.php/fr/publications-financieres/operations-financieres/operations-financieres>).

#### 6. Renouvellement des autorisations et délégations financières et actionnariat salarié

L'Assemblée a, en outre, consenti :

- diverses délégations de compétence et autorisations financières au profit du Conseil en vue de procéder à des émissions d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la Société, avec ou sans maintien du droit préférentiel de souscription, dans les limites (notamment de plafonds) fixées par ladite Assemblée ; et
- une délégation de compétence au Conseil à l'effet de procéder à des augmentations de capital réservées aux salariés adhérant à un plan d'épargne d'entreprise du Groupe.

Les résultats des votes des résolutions seront disponibles sur le site Internet de la Société.

La Société souhaite remercier l'ensemble des actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance pour leur engagement et leur soutien.

<sup>3</sup> Se reporter également au descriptif du programme de rachat de la Société, tel que publié dans le Document d'enregistrement universel 2023 et mis à disposition de l'Assemblée. Ce descriptif est disponible sur le site internet de la Société.

<sup>4</sup> Pour de plus amples détails, se reporter aux communiqués de presse de la Société à cet égard ainsi qu'aux informations complémentaires mises à disposition de l'Assemblée. L'ensemble de ces éléments sont disponibles sur le site internet de la Société.



## À PROPOS DE MCPHY

Spécialiste des équipements de production et de distribution d'hydrogène, McPhy Energy contribue au déploiement mondial de l'hydrogène bas-carbone comme solution pour la transition énergétique. Fort de sa gamme complète dédiée aux secteurs de l'industrie, de la mobilité et de l'énergie, McPhy Energy offre à ses clients des solutions clés en main adaptées à leurs applications d'approvisionnement en matière première industrielle, de recharge de véhicules électriques à pile à combustible ou encore de stockage et valorisation des surplus d'électricité d'origine renouvelable. Concepteur, fabricant et intégrateur d'équipements hydrogène depuis 2008, McPhy Energy dispose de trois centres de développement, ingénierie et production en Europe (France, Italie, Allemagne). Ses filiales à l'international assurent une large couverture commerciale de ses solutions hydrogène innovantes. McPhy Energy est cotée sur Euronext Paris (compartiment C, code ISIN : FR0011742329, code mnémonique : MCPHY).

## CONTACTS

---

### Relations investisseurs

#### NewCap

Emmanuel Huynh  
T. +33 (0)1 44 71 94 99  
mcpHY@newcap.eu

### Relations presse

#### DGM conseil

Pascal POGAM  
([p.pogam@dgm-conseil.fr](mailto:p.pogam@dgm-conseil.fr) / T. +33 (0)6 03 62 27 65)  
Sophie BODIN  
([s.bodin@dgm-conseil.fr](mailto:s.bodin@dgm-conseil.fr) / T. +33 (0)6 08 81 77 57)

### Suivez-nous sur



@McPhyEnergy

